

L'adaptation de la sinologie dans une université nouvelle : l'exemple rochelais

Martine Raibaud

La première chaire de chinois au monde a été créée en 1813 au Collège de France. Jean-Pierre Abel-Rémusat est alors nommé titulaire d'une chaire de langues et littératures chinoise et tartare-mandchoue. Cette fondation marque l'institutionnalisation de la sinologie. Plus proches de nous, les travaux de Marcel Granet sur la pensée et la civilisation chinoises ainsi que ceux d'Henri Maspéro sur la Chine ancienne ont marqué la formation de sinologues aussi célèbres qu'André Lévy, Yves Hervouet et Jacques Gernet. Cette génération qui travaillait pour l'EFEO et l'Institut des hautes études chinoises a consolidé l'excellence de la réputation des études françaises sur la Chine ancienne. De retour d'un très long séjour en Chine et en Asie, Jacques Guillermaz, ancien attaché militaire près l'ambassade de France en Chine, a dirigé de 1967 à 1976 le Centre de Documentation et de Recherches sur la Chine Moderne et Contemporaine, bien connu sous le nom familier de Centre Chine ¹. L'intégration de cette unité de recherche au sein des centres de recherches sur les aires culturelles de l'école des hautes études en sciences sociales a constitué une réelle innovation et une complémentarité nécessaire aux études classiques.

Aujourd'hui, l'apparition d'Internet et des technologies de l'information et de la communication donne un auditoire encore plus grand aux conférences d'Anne Cheng, titulaire de la chaire d'histoire intellectuelle de la Chine au Collège de France. Ainsi avec la modernité, le savoir ne

¹ Jacques Guillermaz, *Une vie pour la Chine. Mémoires 1937-1993*, Paris : Robert Laffont, 1989, « Misères de la sinologie française », p. 368-374.

se trouve-t-il plus confiné derrière les murs de vénérables institutions et le sinologue est-il de plus en plus appelé à quitter le milieu académique pour d'autres sphères. Par exemple, en raison de la place grandissante de la Chine dans les échanges internationaux et sur les marchés, il est sollicité pour donner ses conseils à des entrepreneurs. Il devient ainsi expert et sans conteste un acteur dans l'économie ou les relations internationales. Les travaux de François Jullien sont souvent utilisés dans les séminaires de formation des hommes d'affaires avant leur départ en Chine. De même, enseignant la langue et la civilisation chinoises, le sinologue est missionné pour former des cadres d'entreprises, promis à l'expatriation et destinés à devenir soit des intermédiaires, soit des opérateurs sur les marchés asiatiques.

À la faveur de ce colloque organisé par l'AFEC, il semble particulièrement opportun de se poser la question de la place actuelle de la sinologie dans le paysage universitaire français. Ce dernier a été profondément modifié ces dernières années par l'apparition d'universités nouvelles comme l'université de La Rochelle fondée en 1993. Cette contribution se propose d'examiner, en s'appuyant sur l'exemple rochelais, quelles sont les missions nouvelles demandées au sinologue. Ce travail soulève la question de son positionnement et de son identité : comment un sinologue, dépositaire d'une tradition classique, héritée de ses maîtres, doit-il s'intégrer dans un milieu inconnu ? En s'adaptant à cette *terra incognita*, le sinologue perd-il son âme ? Nous allons tenter d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions existentielles.

Historique de l'université de La Rochelle et de ses formations

L'université de La Rochelle est une université pluridisciplinaire de proximité dont l'effectif vient de passer le cap symbolique des 7 000 étudiants. Cette institution fait partie depuis le 1^{er} janvier 2009 des vingt premières universités autonomes françaises. C'est une université nouvelle, implantée dans une ville-port, dénuée de tradition universitaire. C'est un peu l'antithèse de sa vénérable voisine, Poitiers, dont elle a été un rameau avec l'IUT. L'université de La Rochelle est née en 1993 de la volonté d'un homme politique et ancien ministre, Michel Crépeau, alors député-maire. Dès sa naissance, l'université est liée à la vie de la cité. Elle fait partie intégrante de sa politique d'aménagement et de développement, impulsée par une collectivité

locale, la communauté d'agglomération de La Rochelle. Les deux autres collectivités, le conseil général de Charente-Maritime et la région Poitou-Charentes, participent également à cette politique dynamique de création. Ce lien ontologique de l'université avec des collectivités locales est une caractéristique fondamentale de l'établissement.

L'orientation Asie Pacifique de cette jeune institution est inscrite dans son acte de naissance. Guy Martinière, alors doyen de la faculté des Lettres Langues Arts et Sciences Humaines, historien et disciple de Fernand Braudel, élabore un plan de formation qui repose sur le concept braudelien des aires culturelles ² : les projets Asie Pacifique et Amériques. Après discussions et sous l'impulsion du député-maire, l'antériorité est donnée au projet Asie Pacifique. Il existe, en effet, une tradition de l'ailleurs et de l'outre-mer à La Rochelle. Dans la mémoire collective, cet ailleurs est souvent la Nouvelle-France puisque La Rochelle a été le port de départ des migrants vers la Belle Province. Le musée du Nouveau Monde rappelle cette période. Côté Asie Pacifique, les collections du musée d'Orbigny-Bernon, qui comptent des objets ramenés par le Baron Gros, ainsi que celles du muséum sur l'Océanie témoignent des relations de la ville avec cet ailleurs lointain. L'air de l'Orient souffle plus encore du côté de Rochefort avec la maison de Loti, l'école de Médecine de la Marine et la Société de géographie. L'institut international de la Mer, situé à La Corderie royale organise régulièrement des expositions qui ravivent le souvenir de ces expéditions lointaines. En 2006, l'exposition « Thé et Compagnie, le commerce du thé entre la Chine et l'Europe » a rappelé que le départ en mars 1698 du port de La Rochelle de la frégate l'Amphitrite, avec à son bord les neuf mathématiciens du Roi demandés par l'empereur Kangxi, ouvre la première liaison commerciale directe avec le port de Canton ³. Un travail historique a été entrepris sur le camp de travailleurs chinois établi en 1919 à La Pallice. La création en 1995 de la licence LEA anglais-chinois a donc une légitimité historique. L'enseignement de l'indonésien dès l'année suivante, puis du coréen en 2002, complète la palette des langues asiatiques enseignées ⁴.

² Fernand Braudel, *Grammaire des Civilisations*, Paris : Arthaud-Flammarion, 1987, p. 43 sq.

³ Martine Raibaud et François Souty (dir.) *Le Commerce du thé de la Chine à l'Europe XVII^e-XXI^e siècles*, Paris : les Indes Savantes, 2008.

⁴ Le japonais est pour l'instant enseigné en initiation et comme enseignement libre.

Progressivement se mettent en place des diplômes qui permettent aux étudiants d'acquérir une formation d'un niveau supérieur. C'est le cas du DESS affaires internationales option Asie, institué en 1999 et de l'IUP gestion et management des entreprises, option Asie Pacifique, ouvert l'année suivante. Cette dernière formation est vraiment originale. À l'époque, c'est le seul IUP de ce genre en France. Son habilitation a été obtenue du ministère de l'Éducation nationale après la constitution d'un dossier comprenant des lettres d'engagement dans la formation d'entreprises comme Rhodia et GEC Alstom. Ces dernières siègent au sein du conseil de perfectionnement qui a pour objectifs d'élaborer la maquette pédagogique et de rendre compte des stages professionnels. Ainsi plusieurs étudiants ont-ils fait un stage long en Chine avec des missions décidées par la direction des ressources humaines de Rhodia. Le recrutement de l'IUP, qui se fait à Bac + 1, est national et international. Les étudiants viennent de cursus très différents : LEA, gestion et économie. Le cursus de l'IUP est organisé de manière à assurer une réelle parité entre d'une part, les enseignements de langues et de civilisations, et d'autre part, les enseignements du domaine d'application (droit, économie, comptabilité, marketing...). Les étudiants doivent apprendre deux langues asiatiques. La durée de ce cursus qui se termine par l'obtention du titre d'ingénieur maître est de trois années. En langue asiatique, l'objectif est d'atteindre le niveau d'une quatrième année, aussi des cours de mise à niveau et des stages intensifs sont-ils organisés par rattraper l'année manquante.

Cette expérience aura duré six années. Malheureusement, les IUP ne survivent pas à la transformation des formations dans le cadre du LMD. Notre IUP a ainsi été sacrifié. Dans le dispositif actuel de formation, on retrouve néanmoins son héritage. Il n'est pas exagéré de dire que la formation LEA a été « IUPanisée » : les étudiants peuvent désormais découvrir une seconde langue asiatique ou choisir de suivre un parcours de gestion ou d'économie. Ce dernier parcours est une préparation à l'intégration des étudiants au sein du nouveau master Langues et Économie de l'Asie Pacifique. Dans cette nouvelle formation qui est la seule de ce genre en France, on retrouve le principe de parité entre les enseignements de langues et de civilisations avec ceux d'économie qui prévalait dans l'IUP. Le DESS affaires internationales a été, quant à lui, transformé en master Langues, Cultures et Affaires. Même si les résultats obtenus après la transformation des diplômes dans le format du LMD sont satisfaisants, les

professeurs qui s'étaient impliqués dans l'IUP regrettent l'ambiance particulière qui y régnait. Sans vouloir céder à une certaine nostalgie, il est patent que la cohésion, l'esprit pionnier et le sentiment d'appartenance qui galvanisaient tous les acteurs de cette structure et permettaient d'atteindre d'excellents résultats ont bel et bien disparu. La page est désormais tournée.

Actuellement, 222 étudiants suivent des cours de chinois à l'université de La Rochelle. Le dispositif rochelais vient d'être complété par la création en 2008 d'un Institut Confucius. Ce dernier est issu d'un partenariat entre l'université de La Rochelle, l'université des Langues et Cultures de Beijing (BLCU) et la communauté d'agglomération de La Rochelle. Cette collectivité participe activement à l'institut par la mise à disposition d'un local et de deux logements pour le personnel chinois. La création de cette structure répond à plusieurs objectifs : rayonner à l'extérieur de l'université et mettre en place des formations en chinois pour non-spécialistes. L'équipe de chinois, dans son ensemble, a adhéré au projet car l'institut offre des moyens supplémentaires en termes d'équipement, de documentation, de personnel, de bourses pour les étudiants, de séjours linguistiques, d'expositions et de conférences sur des thèmes qu'il est difficile d'inclure dans une formation LEA comme la littérature et l'art. Un institut universitaire Asie Pacifique parachèvera cet ensemble en regroupant les formations, la recherche, l'Institut Confucius et Prép'Asia (institut de préparation à l'expatriation en Asie Pacifique de cadres d'entreprise).

L'environnement et les missions du sinologue

L'environnement dans lequel évolue le sinologue et qui conditionne certaines de ses missions est largement influencé par les principes qui ont prévalu à sa mise en place. À l'université de la Rochelle, le concept d'aire culturelle Asie Pacifique a pour conséquence l'absence d'un département de chinois ou d'études extrême-orientales. La section de chinois est purement virtuelle et, même s'il existe des pratiques entre les différents enseignants de chinois, il n'y a pas de structure institutionnelle. Les enseignants de chinois travaillent au sein du département LEA dans la partie Asie Pacifique en interaction avec des collègues anglophones, enseignant la langue anglaise et les civilisations de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, ainsi que des économistes et des

juristes⁵. Le sinologue est ainsi amené à franchir les frontières de la Chine et à s'intéresser au monde sinisé dans cette « méditerranée asiatique » pour reprendre l'expression de François Gipouloux⁶. Les communautés chinoises et leur dynamisme économique sont des thèmes régulièrement abordés dans les cours de civilisation. À cet égard, il faut souligner que les enseignements de civilisation et de société occupent une place importante du cursus, ce qui n'est pas toujours le cas dans une formation LEA où l'on observe plutôt un saupoudrage de ces cours⁷.

Comme enseignants-chercheurs, nous avons à plusieurs reprises tenté de lier nos enseignements sur l'aire culturelle Asie Pacifique à nos travaux de recherche. Nous avons ainsi organisé deux colloques autour du thème « Europe-Asie échanges, éthiques et marchés (xvii^e-xxi^e siècles) ». L'objectif consistait à initier une réflexion interdisciplinaire sur le fonctionnement des marchés, le mode opératoire de leurs acteurs, les conditions des échanges commerciaux entre l'Europe et l'Asie, ainsi que sur les dimensions éthiques qui les sous-tendent. Les participants européens et asiatiques ont interrogé la validité du modèle wébérien qui lie l'efficacité économique d'une société à l'épanouissement des valeurs protestantes et ont examiné le concept de valeurs asiatiques⁸.

À côté des missions d'enseignement et de recherche, l'enseignant de langue et de civilisation chinoises organise les échanges d'étudiants avec les universités partenaires et encadre les stages en entreprise, en France ou à l'étranger. Contribuer à la mobilité des étudiants est une tâche importante qui requiert une grande disponibilité et du temps. Depuis l'ouverture des formations, nous avons décidé de favoriser le départ de nos étudiants

⁵ Ce positionnement Asie-Pacifique est présent tout au long de la formation de la licence au master. D'après Shi Lu (« Les études chinoises et la professionnalisation : la filière LEA a-t-elle un avenir ? » dans ce volume), cet ancrage géographique au niveau du master est une exception dans le paysage du LEA.

⁶ François Gipouloux, *La Méditerranée asiatique. Villes portuaires et réseaux marchands en Chine, au Japon et en Asie du Sud Est xvi^e-xxi^e siècles*, Paris : CNRS éditions, 2009.

⁷ Cf. Shi Lu, *opus cit.*

⁸ Martine Raibaud et François Souty (dir.), *Europe-Asie échanges, éthiques et marchés (xvii^e-xxi^e siècles)*, Paris : les Indes Savantes, 2004.

dans la zone Asie Pacifique. Aujourd'hui, cette aire est la destination d'un étudiant rochelais sur deux autorisés à partir. Pour la Chine, la proportion est d'un étudiant sur trois si l'on tient compte des séjours linguistiques et des stages. Nous appliquons à nos échanges avec la zone Asie Pacifique le système Erasmus. Nous reconnaissons les semestres passés dans l'une des douze universités chinoises partenaires⁹. En dehors des cours de langue chinoise, les étudiants doivent également suivre un enseignement en anglais du domaine d'application. Ces mêmes dispositions sont appliquées aux étudiants qui partent étudier le chinois dans les universités partenaires d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Dans l'autre sens, nous recevons les étudiants chinois et assurons leur suivi pédagogique. L'université de La Rochelle comptait en 2008-2009 943 étudiants étrangers, soit 13,8 % de la population étudiante inscrite. 47 % provenaient de la zone Asie Pacifique soit autant que de l'Europe.

Une telle mobilité ne peut se faire sans le soutien et l'engagement des collectivités locales. Cette relation privilégiée avec l'université est un des principes qui a présidé à sa fondation. Ainsi il existe entre la communauté d'agglomération de La Rochelle et l'université une convention qui fixe le montant d'une subvention destinée à favoriser la mobilité vers l'Asie Pacifique des étudiants et des enseignants-chercheurs¹⁰. La région Poitou-Charentes soutient fortement les stages à l'étranger de plus de trois mois. Cent bourses sont attribuées chaque année dans le cadre d'un dispositif « Bourses de la découverte » instauré à la fin de 2004. Pour les bourses de longue durée, quatre priorités géographiques ont été arrêtées : la Chine, le Vietnam, le Québec et le Sénégal. Pour la région, de telles bourses impliquent un réel retour sur investissement de la part de leurs bénéficiaires. Dans le passé, certains de nos étudiants ont dû réaliser des missions de représentation de la région dans la province partenaire du Guangxi. D'autres ont contribué au recrutement d'entreprises chinoises pour participer

⁹ BLCU, Beiwai (université des Langues étrangères de Beijing), université de Wuhan, université des Minorités de Nanning, université Jiaotong de Xi'an, université d'Études internationales de Xi'an (XISU), université normale de Dalian, université d'Études internationales du Sichuan (SISU), université normale de Chengdu, université Fudan, université Océanique de Qingdao et université Zhengzhi de Taiwan.

¹⁰ 70 000 euros sont attribués par cette convention cette année 2009-2010.

au salon Futurallia au futuroscope de Poitiers. Une telle mobilité internationale est un atout qui permet à plus de 80 % de nos diplômés de master d'obtenir un contrat à durée indéterminée dans les deux ans qui suivent la fin de leurs études ¹¹.

Quelques enseignements de l'expérience rochelaise

Il est clair que l'insertion d'un sinologue dans une université nouvelle, tournée vers la professionnalisation, demande des efforts d'adaptation. Faire le saut du chinois classique au chinois des affaires peut paraître comme une reconversion radicale, mais cette dernière n'aurait pas été possible sans la solidité de ce soubassement classique. Comme on l'a vu, les missions nouvelles du sinologue sont multiples. Ce dernier ne doit plus seulement transmettre un savoir, mais un savoir-faire, voire un « savoir-être » ¹² car il a un devoir moral d'accompagnement surtout d'étudiants peu habitués à voyager. C'est également un acteur dans la cité. En fait, ces missions sont le lot de tous les enseignants-chercheurs impliqués dans une formation professionnalisante tournée vers l'international. Le sinologue pourrait éprouver également un sentiment de schizophrénie entre ses thèmes de recherche et le contenu de ses cours. En fait, à La Rochelle, le choix a été fait de renforcer l'enseignement de la civilisation au sein du LEA. Cette démarche est la même que celle adoptée par les autres collègues de langue et de civilisation. Les cours de civilisation contribuent à la future intégration des étudiants dans la zone Asie Pacifique. Les témoignages de nos anciens étudiants, souvent expatriés en Chine, nous incitent à poursuivre dans la voie de la mobilité et de l'ouverture culturelle. Les séjours d'études et les stages professionnels dans l'aire culturelle Asie Pacifique sont réellement déterminants pour la carrière de nos étudiants, voire pour leur vie personnelle.

¹¹ L'insertion des diplômés rochelais est disponible sur le site Internet de l'université : <http://www.univ-larochelle.fr/Insertion-professionnelle-des-diplomes.html>.

¹² L'expression est de mon collègue Michael Augeron, historien et directeur du master professionnel Tourisme et Patrimoine.

Dans *Homo academicus*¹³, Pierre Bourdieu a montré l'importance du positionnement des disciplines et leur hiérarchie et le rôle joué par la nomination dans le champ universitaire. Il écrit à ce sujet : « La lutte symbolique a pour enjeu le monopole de la nomination légitime, point de vue dominant qui, en se faisant reconnaître comme point de vue légitime, se fait méconnaître dans la vérité de point de vue particulier, situé et daté. Aussi pour échapper au danger de récupération polémique, pourrait-on songer à désigner chacun des secteurs de l'espace par une pluralité de concepts propres à rappeler que chacune des régions de l'espace ne peut être pensée et parlée, par définition, que dans sa relation avec les autres et aussi que, dans la pratique – que la théorie doit incorporer –, chacun des secteurs fait l'objet de nominations différentes, voire antagonistes, selon le point de l'espace à partir duquel il est perçu : donner à un individu ou à un groupe le nom qu'il se donne (l'Empereur, la noblesse), c'est *le reconnaître*, l'accepter comme dominant, admettre son point de vue, accepter de prendre sur lui le point de vue de parfaite coïncidence qu'il prend sur lui-même ; mais on peut lui donner un autre nom, le nom que lui donnent ses ennemis et qu'il récuise comme insulte, calomnie, diffamation (l'Usurpateur). On peut enfin lui donner son nom *officiel*, conféré par une instance officielle, reconnue, comme légitime, c'est-à-dire par l'État, détenteur du monopole de la violence symbolique légitime (les catégories socioprofessionnelles de l'INSEE) »¹⁴.

Comment donc est perçu le sinologue par ses pairs dans une université nouvelle ? Comment est-il qualifié ? Est-il appelé « sinologue », « enseignant-chercheur de langue et de civilisation chinoises » ou bien simplement « professeur de chinois » ? La pratique montre que le professeur de langue est assimilé à un « linguiste »¹⁵. S'il travaille sur l'histoire de Chine, il est dénommé « civilisationniste » notamment pas ses collègues du département d'histoire. Le terme de « sinologue », même s'il recouvre plusieurs disciplines et peut faire courir le risque d'une certaine marginalité

¹³ Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris : éditions de Minuit, 1984.

¹⁴ *Ibid.*, p. 41 et 42.

¹⁵ Les langues vivantes sont classées comme « discipline inférieure », voir Pierre Bourdieu, *opus cit.*, p. 166.

dans le champ disciplinaire ¹⁶, permet néanmoins de résoudre ce problème d'identité.

Participer à la création de l'enseignement du chinois au sein d'une université est finalement une expérience enrichissante et stimulante. D'une certaine manière, même si les temps ont changé et que les conditions sont bien différentes, c'est aussi reprendre le flambeau des sinologues qui nous ont précédés dans ce genre d'entreprise et à qui nous devons notre formation ¹⁷.

¹⁶ La sinologie fait partie des « disciplines marginales, étrangères au curriculum canonique », voir Pierre Bourdieu, *ibid.*, p. 140.

¹⁷ Nous pensons en particulier à Yves Hervouet et à André Lévy, fondateurs du département de chinois de l'université Bordeaux 3.